

LES ANNONCES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A CONCRETISER!



Bureau National du SCSI. 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

novembre 2015



Les confédérations syndicales ont été reçues à l'Elysée par le Président de la République et le ministre de l'Intérieur. Les quatre représentants des confédérations représentatives ont pris la parole : Jean-Claude Delage pour la CGC-CFE, Yves LEFEVRE pour FO, Jean-Marc Bailleul pour la CFDT et Philippe Capon pour l'UNSA.

Jean-Marc Bailleul a été le seul cadre de la police nationale à s'exprimer.

Les 4 axes annoncés par le président de la République

1/ La clarification des missions

Le président de la République a souhaité que toutes les initiatives soient prises pour que policiers et gendarmes soient recentrés sur leur cœur de métier.

Un plan interne de simplifications devrait être élaboré permettant, au terme d'une revue des missions, d'éliminer les tâches indues. Selon le Ministère de l'Intérieur, cette évolution s'appuiera notamment sur "une démarche participative des femmes et des hommes de terrain, qui seront consultés". Et d'ajouter que les mesures "seront mises en œuvre progressivement, selon qu'elles relèveront de simples évolutions des organisations et méthodes ou d'indispensables modifications du cadre juridique".

2/ La valorisation des carrières

Pour mieux valoriser les carrières des policiers et des gendarmes, un cycle de concertation s'ouvrira dès la fin du mois de novembre, et jusqu'à la fin du mois de mars au plus tard, pour définir un calendrier de mesures catégorielles. Un nouveau rendez-vous entre les syndicats de police, les représentants des gendarmes et François Hollande est prévu à l'issue de ces négociations.

Ces mesures porteront sur plusieurs points énumérés par le ministre de l'Intérieur :

- "La revalorisation des carrières, dans le cadre de l'application du protocole 'parcours professionnels carrières et rémunérations', applicable à la fonction publique ;
- Certains aménagements indemnitaires ;
- Le statut des personnels de la police technique et scientifique ;
- La refonte des nomenclatures des postes à responsabilités pour assurer des parcours professionnels valorisants ;
- La correction de certains blocages techniques de déroulement de carrières ;
- L'étude de mesures de fidélisation dans les services d' Île-de-France.

3/ Les moyens

"Les initiatives seront prises pour que la disponibilité des crédits budgétaires soit organisée dès le début de l'année 2016 afin que les véhicules, les armements modernisés et les équipements de protection efficaces soient commandés sans délai et livrés dans les services et unités avant l'été prochain", indique Bernard Cazeneuve. "Une attention particulière sera portée aux services et unités de sécurité publique les plus exposés aux phénomènes de délinquance violente, qu'il s'agisse des BAC ou des Psig."

4/ La simplification de la procédure pénale

Certaines des mesures annoncées par Manuel Valls mercredi 14 octobre 2015 se traduiront par un décret publié avant la fin de l'année et par des mesures législatives au premier trimestre 2016.



LE CALENDRIER:

- $\Rightarrow\;$ FIN NOVEMBRE : DEBUT DU CYCLE DE CONCERTATION
- ⇒ MARS : NOUVEAU RENDEZ-VOUS A L'ELYSEE
- ⇒ AVRIL: PROPOSITION D' UN PROTOCOLE D'ACCORD

L'intersyndicale a jugé satisfaisantes les déclarations du Président de la République. Les objectifs fixés vont dans le bons sens, mais il reste à les concrétiser! Le SCSI-CFDT participera pleinement aux futures négociations afin d'obtenir au plus vite les réformes statutaires, indemnitaires, indiciaires et sociales portées haut et fort par le SCSI-CFDT!

- Dans le cadre des accords Lebranchu validés par la CFDT : grille indiciaire A type (identique à celle des attachés, greffiers en chef ...) accompagnée d'un galonnage différencié pour les comnandants à l'emploi fonctionnel à l'instar des CG et IG;
- Remise à niveau de l'IRP et de l'IRP X2;
- Nomenclature innovante avec augmentation du nombre de postes de chefs de service ;
- Système de fidélisation différencié de l'ASA.